

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ 8 MAI 45-GUELMA

Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation

AVIS RECTIFICATIF

DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

L'Université de Guelma informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres n°06/VRDPO-UG/2010 paru respectivement dans les quotidiens EL-ACIL du 13/10/2010 et AKHR ESSAÂ du 12/10/2010, que suite à la parution de l'avis d'attribution provisoire dans les quotidiens EL-ACIL du 26/12/2010 et AKHR ESSAÂ du 23/12/2010, nous portons les rectificatifs suivants:

- JE LIS:

Lot	Note finan (sur 50pts)+Note tech (sur 50pts) =Note globale (100pts)
2	45.46+48.90 = 94.36
3	27.65 + 50 = 77.65
7	28.90 + 50 = 78.90
8	39.98 + 36.55 = 76.53

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis rectificatif, auprès de la commission des marchés de la wilaya de Guelma, et ce conformément à l'article 101 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

- LE RESTE EST INCHANGÉ

EL ACIL 24 01 2011

ANEP N°17967/23